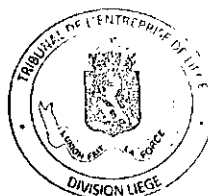


Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

F
A

22044419



29 MAR 2022

Greffe

N° d'entreprise : 0731631111

Dénomination

(en entier) : **MAXAPP**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

Siège : rue de Remouchamps 2/1 à 4141 Sprimont

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : **Démission et nomination**

Lors de l'assemblée générale ordinaire du 3 janvier 2022:

1) Les actionnaires votent la démission effective en date du 1er janvier 2022 de l'administrateur Monsieur Martin LETIEXHE (né à Verviers, le 31 mai 1995, domicilié Chemin de la Neuville 52 à 4821 ANDRIMONT), et de le remercier pour le travail accompli durant son mandat. Il est pourvu à son remplacement.

2) En remplacement de Martin LETIEXHE, à l'unanimité, l'assemblée générale décide, d'appeler à la fonction d'administrateur en date du 1er janvier 2022, Monsieur Didier LETIEXHE (né à Verviers, le 26 décembre 1967, domicilié rue de Remouchamps 2/1 à 4141 SPRIMONT, N.N. 671226-287.36) qui accepte.

Les associés donnent mandat, avec pouvoir de substitution, à Monsieur MARECHAL Philippe, Expert-comptable au sein de la SPRL SOFICOEST (BCE 0424.164.469) dont les bureaux sont situés à 4800 VERVIERS, Rue Grandjean 2, aux fins d'accomplir au nom et pour le compte de la Société toutes les formalités de publication légales relatives aux décisions adoptées lors de la présente assemblée générale et, notamment sans que cette énumération soit limitative, la publication d'un extrait du présent procès-verbal aux Annexes du Moniteur belge et la modification de la Société auprès de la Banque Carrefour des Entreprises. A cette fin accomplir, seul ou conjointement et toujours avec faculté de substitution, toutes démarches utiles auprès du greffe du tribunal de commerce, des guichets d'entreprises, de la Banque Carrefour des Entreprises, de l'Administration fiscale, et de manière générale faire tout ce qui sera nécessaire.

Fait à Sprimont, le 3 janvier 2022.

Philippe MARECHAL
SOFICOEST SRL
Mandataire.

Déposé en même temps: copie du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 3 janvier 2022.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/04/2022 - Annexes du Moniteur belge